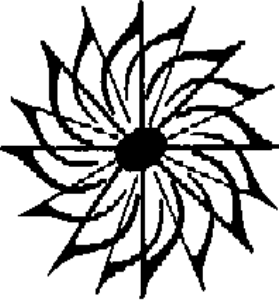


Ecole de  Musique
Du Pays d'Enhaut

www.empaysdenhaut.ch

Rapport d'activité 2020-2021

Rapport du directeur pour l'année 2020-2021

Nous nous sommes bien entendu mis au diapason de la pandémie qui sévit dans le monde entier. Pour notre école, cela nous a fait reporter à deux reprises les festivités liées à notre 40^e anniversaire. Qu'à cela ne tienne ! La comédie musicale « En vie de musique », entièrement composée sur mesure par Raphaël Sudan, verra enfin le jour les 20, 21 et 22 mai 2022, ce qui est très motivant pour nos troupes un peu dispersées en raison des mesures sanitaires.

Le nombre de nos élèves a légèrement diminué cette année. Outre des départs naturels (études, séjours à l'étranger), quelques élèves ont eu du mal à trouver de la motivation. Nous les comprenons fort bien, et nous savons d'ores et déjà que la tendance s'est heureusement inversée pour l'année 2021-2022.

Malgré ce contexte peu favorable à des activités musicales en groupes, nous avons eu le privilège de participer à un Kiosque à Musiques à Rougemont. La même salle magnifiquement rénovée a accueilli notre traditionnel concert de groupes à huis clos, diffusé avec grand succès sur YouTube. Enfin, les examens ont remporté un vif succès, puisque chaque élève inscrit a décroché au minimum la mention « bien ». Enfin, c'est à fin juin à Rossinière que se sont tenues nos 5 auditions de fin d'année, avec une très bonne participation du public, qui bien souvent assistait à son premier concert de l'année... Enfin, une aubaine absolument unique a réuni les « grandes » violonistes de la classe de Valérie Gretillat, avec le concours pianistique de Selma Tinouch, au cours de la soirée du 1^{er} juillet 2021, avec une aubade pour notre gouvernement fédéral in corpore, à l'hôtel de Rougemont. Nos 7 Sages ont fait preuve d'une qualité d'écoute remarquable, et nos artistes charmeuses se souviendront longtemps encore de ce concert-là.

Pour la deuxième année consécutive, notre corps professoral, nos élèves et familles ont fait preuve d'une grande adaptabilité, doublée d'une inventivité réjouissante. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

1. Élèves

Au 1^{er} janvier 2021, 109 élèves suivaient des cours individuels à l'Ecole de Musique (13 instruments différents + chant) :

Cours enseignés	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Piano	40	35	39	34	31	42	36
Batterie	5	6	8	6	6	5	4
Xylophone	1	1	1	1	1	1	1
Flûte à bec	2	2	4	2	1	1	1
Flûte de bambou	4	5	6	5	7	6	7
Flûte traversière	3	3	5	5	4	4	5
Clarinette	3	3	3	2	2	1	-
Saxophone	1	1	1	1	-	-	-
Cuivres - cor des alpes	10	9	11	10	9	8	6
Accordéon	4	3	2	1	2	-	-
Violon (méthode trad.)	3	2	2	1	2	3	3
Violon Suzuki	19	19	21	23	24	29	26
Violoncelle	-	-	-	7	6	3	3
Guitare	19	7	6	7	7	8	3
Guitare électrique	2	2	-	-	-	-	1
Chant	18	14	13	11	10	13	13
Initiation musicale	13	6	-	-	-	-	-
Solfège/Impro 16-17	2	3	4	-	-	-	-
Total cours	149	121	126	116	112	124	109

Nombre de membres cotisants en 2020-2021 : 92 (on s'inscrit volontiers en famille !)

La provenance des élèves (enfants uniquement !) est la suivante (octobre 2020) :

Commune	2020-2021
Château-d'Oex	63
Rossinière	13
Rougemont	5
Hors Pays-d'Enhaut	9

2. Corps enseignant

Liste des professeur-e-s de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut en 2020 - 2021 :

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut
p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Baechler Marie-France	Chant (classique & variété)
Beaud Sylvie	Flûte de bambou (en groupe ou individuellement)
Faivre Michel	Violoncelle
Ferreira Bruno	Batterie, percussion, xylophone
Fringeli Boris	Piano
Gretillat Valérie	Violon Suzuki (dès 4 ans)
Kuhn Michel	Guitares acoustique, électrique et basse
Levi Eran	Cuivres, cor des alpes
Maier Gisela	Flûte traversière
Pasquier Emmanuel	Violon
Prin Muriel	Piano
Sudan Raphaël	Piano
Thomet Dominique	Flûte de bambou (en remplacement de Sylvie Beaud)
Vonesch Claudia	Flûte à bec, clarinette, saxophone

Les 13 professeur-e-s ont totalisé ensemble près de 2400 heures d'enseignement sur l'année 2020 - 2021, soit une moyenne de près de 67 heures de cours par semaine (sur 36 semaines).

3. Auditions et concerts de l'Ecole de Musique

Comme annoncé en préambule, nous n'avons pas pu donner la comédie musicale « En vie de musique ». En revanche, un concert de groupes a eu lieu en ligne le 5 février 2021, depuis la Grande salle de Rougemont.

Toujours fidèles à la tradition, les **auditions de fin d'année** se sont déroulées la même semaine, au même lieu, i.e. la Grande salle de Rossinière, les 21, 22, 23, 24 et 25 juin 2021. Presque tous nos élèves non adultes y ont participé.

Un grand merci à tous les membres du comité, aux parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous ont généreusement aidés à respecter les mesures Covid, ainsi qu'aux 4 Communes pour la mise à disposition gratuite des salles et le travail inlassable et efficace de leur personnel pour la désinfection des locaux !

4. Examens

Notre 11e session d'examens a été une fois de plus couronnée de succès, puisque les 16 élèves concernés cette année ont réussi (tous avec mention bien, très bien ou excellent !) samedis 8

mai et 12 juin leur passage au palier suivant. Nous avons été épatés par le niveau de préparation de tous les instruments. Ces examens font réellement progresser nos élèves. Nos sincères félicitations à vous et à vos professeurs !

Nous suivons les plans d'études de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique). Les niveaux, que 3 à 4 années d'études séparent, sont les suivants : Élémentaire, Moyen, Secondaire, Secondaire supérieur et Entrée en certificat. Voici la liste des lauréats (dans l'ordre de passage) avec leur niveau :

Classe d'accordéon de Marylène Tille (expert : Lionel Chapuis)

Secondaire III : Sophie Racine (très bien)

Classe de violoncelle de Michel Faivre (expert : Luc Aeschlimann)

Entrée en Élémentaire : Lucas Widmer (très bien) et Jolan Morier-Genoud (bien) ; entrée en Secondaire : Baptiste Scherrer (bien)

Classe de flûte de bambou de Sylvie Beaud / Dominique Thomet (experte : Regina Rüegger)

Entrée en Moyen : Emma Horn (très bien)

Classe de flûte traversière de Gisela Maier (experte : Dominique Thomet)

Entrée en Moyen : Mona Tinouch (très bien)

Classe de batterie jazz de Bruno Ferreira (expert : Dominic Frey)

Entrée en Moyen : Anthony Geinoz (très bien) et Tristan Maller (excellent) ; Moyen II : Raphaël Pellegrini (excellent) ; Secondaire II : Dan Vuadens (très bien)

Classes de piano (experte : Marlyse Fasel)

Élèves de Muriel Prin, entrée en Élémentaire : Joana Raynaud (bien) ; Élémentaire III : Rose Blum (très bien) ; entrée en Secondaire : Nora Ulrich (excellent) et Aude Saugy (bien)

Élèves de Boris Fringeli, entrée en Moyen : Gabriel Castella (bien) ; entrée en Secondaire supérieur : Selma Tinouch (très bien)

Tout comme pour les auditions de fin d'année, les examens ont un caractère obligatoire. Rappelons que nous sommes une école subventionnée à hauteur de 60%. A ce jour, près de 150 examens se sont déroulés sans aucun échec : c'est dire si les élèves sont bien préparés. Toute ma gratitude va envers eux et leurs professeurs, en particulier dans ces circonstances inédites.

5. Comptes de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

Compte d'exploitation de l'exercice 2020-2021 (01.08.2020 – 31.07.2021)

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Année précédente Résultat Différence
exercice 2019/2020 2020/2021

3000	Achats d'instruments et matériel	0.00	0.00	0.00
3510	Heures supplémentaires 40^e		-12 000.00	12 000.00
4000	Salaires professeurs	-231 575.76	-223 824.30	-7 751.46
4002	Accompagnement des <20 ans	-2 970.00	-1 500.00	1 470.00
4003	Accompagnement des adultes	0.00	0.00	-0.00
4004	Remplacement professeurs		-3 782.00	
	Salaires professeurs	-234 545.76	-229 106.30	-5 439.46
4005	Salaire direction	-21 650.20	-21 650.20	0.00
4008	Salaire secrétariat-caisse	-3 340.00	-3 820.00	480.00
	Salaires direction et secrétariat	-24 990.20	-25 470.20	480.00
4020	AVS/AI/APG	-24 127.54	-24 655.36	527.82
4030	LAA & PGM	-1 764.55	-2 170.60	406.05
4040	LPP	-19 308.15	-12 993.80	-6 314.34
	Charges sociales	-45 200.24	-39 819.76	-5 380.48
4100	Loyer		-250.00	250.00
4300	Frais d'accordage et d'entretien	-1 966.00	-10 983.00	-9 017.00
	Frais d'accordage et d'entretien	-1 966.00	-10 983.00	-9 017.00
4700	Frais de bureau et divers commun	-1 501.65	-1 342.10	159.55
4710	RC/assurances/taxes	-315.00	-262.50	-52.50
4720	Frais de banque (CCP)	-48.45	-29.20	-19.25
4730	AG et comités	-1 208.70	-767.90	-440.80
4731	Jetons de présence comité	-2 925.00	-3 150.00	225.00
4740	Publicité - imprimerie – internet	-572.95	-956.40	383.45
4750	Coti. AVCEM, USL	-50.00	-1 622.20	1 572.20
4760	Fiduciaire	-1 000.00	-1 000.00	0.00
	Frais d'administration	-7 621.10	-9 130.30	1 509.20
4900	Auditions	-150.00	-650.00	-500.00
4910	Autres manifestations	0.00	0.00	-489.80
4920	Examens	-965.00	-1 380.00	415.00
	Manifestations	-1 115.00	-2 030.00	915.00
4930	Frais divers	-600.15	-2 448.60	150.15
5010	Aide aux élèves	0.00	0.00	0.00
5099	Impôts	-1 139.15	-300.00	-839.15
	Bénéfice 20/21		-149.02	
	Total des charges	-317 178.25	-331 687.18	14 508.93
6000	Cours et cotisations	120 919.01	123 530.20	2 731.19
6011	Subside Château-d'Oex	33 963.00	34 153.00	190.00
6012	Subside Rougemont	8 658.00	8 450.00	-208.00

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut
p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

6013	Subside Rossinière	5 379.00	5 397.00	18.00
6014	Subside Haut-Intyamou	12 193.00	5 280.00	-6 913.00
	Subsides communaux	60 193.00	53 280.00	-6 913.00
6050	Subside cantonal (FEM)	124 768.50	144 326.65	19 558.15
6090	Location d'instruments	50.00	200.00	-150.00
6095	Dons	0.00	1 500.00	1 500.00
6098	Frais de rappel sur cotisations	0.00	0.00	0.00
6100	Produits d'intérêt	18.16	14.93	-3.23
6300	Remboursement APG	0.00	7 711.50	7 711.50
6650	Dissolution de provision	0.00	0.00	0.00
6690	Recettes diverses	1 303.85	1 123.90	-179.75
	Déficit 19/20	9 925.73		
	Total des produits	317 178.25	331 687.18	14 508.93

Quelques remarques concernant les comptes :

Les exercices précédents, nous ne parvenions pas à boucler les comptes sans déficit. Cette année, deux bonnes surprises ont renversé la situation, à savoir :

- Augmentation du subside cantonal (FEM), compte 6050
- Hausse de l'écolage grâce à l'action welQome QoQa, bénéfique aux familles et à l'école, compte 6000

Le financement de l'Ecole de Musique repose majoritairement sur les **frais d'écolage** et les **subsides communaux et cantonaux**. En 2020-2021, ils se répartissent de la manière suivante :

Ecolages et cotisations		123 530.20	39%
Participation des communes			
. Château-d'Oex	34 153.00		
. Rossinière	5 397.00		
. Rougemont	8 450.00		
. Haut-Intyamou	5 280.00		
Total communes		53 280.00	16%
Participation cantonale (FEM)		144 326.65	43%
TOTAL des participations		321 136.85	97%

Ecolages et cotisations

Les membres cotisants sont les parents d'élèves et les adultes (16) inscrits à l'école de musique. Depuis cette année, la cotisation annuelle est de Fr. 50.--. Les frais d'écolage

n'ont pas été augmentés depuis le 1^{er} février 2015. Les familles continuent de bénéficier d'une remise jusqu'à 20% suivant le nombre d'inscriptions.

Participation des communes

Elle est calculée sur la base d'une contribution de base par habitant et par année (fixée à Fr. 9.50 pour toute l'année scolaire), versée à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), ainsi que d'un montant complémentaire en fonction des besoins et réparti au prorata des habitants. La commune de Haut-Intyamont verse l'équivalent de l'écolage (sans les rabais de famille). La participation globale des communes est fixée fin septembre / début octobre de chaque année, sur la base du budget annuel.

Participation cantonale (FEM)

Grâce à la contribution de toutes les communes vaudoises, la subvention FEM a couvert cette année les 43% de nos besoins (contre 39% l'exercice précédent).

Vérification des comptes

Ayant désormais légalement l'obligation de confier cette tâche à une fiduciaire dûment agréée, nous nous sommes tournés il y a trois ans vers M. Jean-Claude Racine et sa fiduciaire Jurifid, que nous remercions de tout coeur. Le rapport de la fiduciaire est lu lors de l'assemblée du 10 novembre 2021. Grand merci à M. Racine pour sa révision !

6. Locaux

L'Ecole de musique du Pays-d'Enhaut ne disposant pas de locaux, ceux-ci lui sont mis gracieusement à disposition par les communes, en collaboration avec la Direction des Ecoles du Pays-d'Enhaut, la Paroisse réformée et le Centre de Culture et de Loisirs.

Voici le nombre d'heures d'utilisation de ces locaux au long de l'année écoulée (durant 36 semaines) :

Château-d'Oex :	Collège	23h/semaine
	Salle Montagnarde	38h/semaine
	CCL (Monnaies)	9h/semaine
	Salles de paroisse (bas)	30h/semaine
Albeuve :	Salle de répétitions	3h/semaine

Nous remercions vivement les communes, la paroisse, l'établissement scolaire et toutes les communautés et personnes concernées par la mise à disposition de ces locaux, ainsi que les autres utilisateurs de ces salles pour l'excellente collaboration. Il est évident que la mise à disposition de ces locaux nous est précieuse et appréciée.

Mme Marina Andrès, directrice de l'Etablissement scolaire, nous met à disposition un maximum de classes. Sans sa précieuse contribution, certains de nos cours ne pourraient tout simplement pas être donnés. Nous lui souhaitons une heureuse et active retraite.

7. Comité

Menées par Sylvie Lenoir, nos 5 dames font un travail remarquable, toujours au service de la musique dans notre région, et je les en remercie vivement. Nous sommes également très heureux de collaborer depuis l'été 2021 avec M. Maximilien Stauber, Municipal à Château-d'Oex, qui a d'emblée montré un vif intérêt pour notre école.

Nous pouvons toujours compter sur Nathalie Testa, notre secrétaire - comptable. Je crois pouvoir affirmer qu'elle doit faire partie des personnes les plus rapides et efficaces dans leurs tâches qui soient. Merci beaucoup à toi, Nathalie.

8. Conclusion

Nous vivons toujours et encore des temps troublés. Malgré cela, nous constatons à quel point la pratique de la musique peut équilibrer une vie, et nous allons de l'avant, sereinement. Nous vous donnons rendez-vous à la Grande salle de Château-d'Oex les 20-21-22 mai 2022 pour une comédie musicale haute en couleurs, avec une cinquantaine de participants.

Ma reconnaissance va envers vous, les parents, qui nous confiez vos enfants. Nous tâchons de leur transmettre notre passion, et de les aider à grandir harmonieusement.

Les chœurs, fanfares et mélomanes sont toujours les bienvenus, et leur présence nous fait plaisir et nous motive encore plus à accomplir notre mission : permettre à des enfants et des jeunes de s'épanouir à travers l'apprentissage de la musique.

Le soutien des 3 communes du Pays-d'Enhaut et de la commune de Haut-Intyamon nous sont précieux. Que ces 4 communes et la paroisse du Pays-d'Enhaut, ainsi que leur personnel, soient vivement remerciés pour leur contribution et la mise à disposition gratuite des locaux !

Merci à toutes et tous pour votre présence !

Boris Fringeli, directeur

Rapport de la présidente pour l'année scolaire 2020-2021

Chers membres et municipaux,

Malgré les circonstances, en effet avec enthousiasme, nous avons pu vivre nos auditions de fin d'année. Quelle joie de pouvoir montrer et faire entendre le travail accompli par nos élèves durant cette année ! Nous avons organisé le concert de groupes sous une autre forme afin de respecter les normes sanitaires, en effet tout a été filmé puis mis sur le site de l'école de musique : ainsi, parents et membres de leurs familles ont pu participer à cet événement mais d'une autre manière. (Je remercie en passant tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.)

Ensuite, nous avons été contactés pour participer à la fameuse course d'école du Conseil fédéral, prévue début juillet. Une aubaine pour notre école de musique ! Ceci montre une certaine reconnaissance envers le travail que nos jeunes musiciens effectuent. Là-dessus, il a fallu trouver des morceaux de musique et des musiciens spécifiques parmi nos élèves pour l'occasion, comme demandé par l'organisation. Tout cela se met en place pour afin d'être prêts pour le jour J. C'est après excitation et une certaine appréhension que nos jeunes musiciens remplissent leur rôle à merveille. Ils rencontreront un vif succès. Nos héros ne sont pas prêts d'oublier cette soirée en compagnie de nos conseillers fédéraux, sous la présidence de M. Guy Parmelin. Je remercie aussi tous ceux qui ont œuvré pour cette représentation.

Je tiens à remercier les élèves, les parents, les professeurs pour leur travail et leur flexibilité, leur patience et leur motivation tout au long de cette année musicale.

Merci aux municipalités du Pays-d'Enhaut pour leur présence, leur soutien et leur dévouement.

Merci au comité pour leur travail accompli durant cette année malgré les difficultés, ainsi que leur bonne humeur !

Merci à notre secrétaire-comptable pour son travail effectué avec brio

Merci de votre confiance. Prenez soin de vous, et vive la musique !

Sylvie Lenoir

« Quiconque aime la musique ne peut jamais être tout à fait malheureux. »

F. Schubert

Membres du comité de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut pour 2021-2022

Sylvie Lenoir, route de Saanen 81, 1660 Château-d'Oex (présidente)

Anne Fatio, Grand Rue 93, 1660 Château-d'Oex

Susanne Germann, route du Mont 14, 1660 Château-d'Oex

Valérie Daenzer, route des Serpenteys 8, 1659 Flendruz

Maximilien Stauber, municipal à Château-d'Oex

Administration

Boris Fringeli, impasse des Frênes 1, 1669 Les Sciernes-d'Albeuve (directeur)

Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex (secrétaire-comptable)

Novembre 2021

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Boris Fringeli, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex

Tél. 026 928 28 38 / 079 291 38 80 e-mail : boris.fringeli@bluewin.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)

Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)